

Équipement de protection individuelle

Requirement Specification



Résumé exécutif

Cette norme définit les exigences minimales Ericsson Global concernant les aspects santé, sécurité et bien-être (HSW) des équipements de protection individuelle (EPI).

Application

Cette norme s'applique au groupe Ericsson et à toute autre partie œuvrant pour Ericsson menant des activités nécessitant l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Lorsqu'il existe des exigences plus strictes ou plus restrictives de la part des organisations locales, des clients, des propriétaires de sites ou des réglementations locales d'Ericsson, celles-ci doivent toujours l'emporter sur les spécifications correspondantes de cette norme.

Sommaire

1	Enseignement	2
1.1	Principes généraux	2
1.2	Compétence et formation	3
1.3	Inspection, maintenance et stockage des EPI.....	4
1.4	Types d'EPI.....	4
1.4.1	Protection de la tête	4
1.4.2	Protection des yeux et du visage.....	4
1.4.3	Protection des mains et des bras	5
1.4.4	Protection auditive.....	5
1.4.5	Protection respiratoire.....	5
1.4.6	Vestes/équipements haute visibilité.....	6
1.4.7	Protection du pied et de la cheville.....	6
2	Responsabilités.....	7
2.1	Entraîneur	7
2.2	Chef d'équipe / Responsable des travaux (PICW)	7
2.3	Utilisateur d'EPI (employés et fournisseurs)	7
2.4	Personnel de santé et sécurité au travail.....	7
3	Références	8
4	Informations sur le changement.....	8

1 Enseignement

1.1 Principes généraux

Lorsqu'un danger ne peut être éliminé, substitué ou réduit, la sélection et l'utilisation des EPI sont obligatoires. L'utilisation des EPI doit être conjuguée avec les contrôles techniques et administratifs.



Les chefs d'équipe / la personne responsable du travail (PICW) doivent sélectionner les EPI en fonction de l'évaluation des risques du projet EHS et de l'évaluation des risques de sécurité des sites.

Les chefs d'équipe / PICW doivent s'assurer que l'EPI correspond au danger, à la tâche, à l'environnement de travail et à la personne qui le porte.

Les employeurs doivent fournir des équipements de protection individuelle gratuitement à leurs employés.

Les responsables et les utilisateurs d'EPI doivent s'assurer de suivre les instructions du fabricant d'EPI.

L'EPP doit respecter les réglementations locales applicables et les normes internationales reconnues, y compris, mais sans s'y limiter :

- Institut national américain des normes (ANSI)
- Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM)
- Normes australiennes et néo-zélandaises (AS/NZS)
- Institution britannique de normalisation (BSI)
- Normes européennes (EN)
- Association internationale des équipements de sécurité (ISEA)
- Institut national pour la sécurité et la santé au travail (NIOSH, États-Unis)
- Bureau sud-africain des normes (SABS)
- Organisation internationale de normalisation (ISO)
- Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT)

1.2 Compétence et formation

Les utilisateurs d'EPI doivent recevoir une formation avant leur première utilisation et périodiquement en fonction des exigences réglementaires locales et des évaluations des risques.

La formation aux EPI comprendra:

- Sélection
- Ajustement et utilisation corrects
- Durée de vie attendue
- Procédures d'inspection
- Entretien
- Stockage
- Limitations
- Comment signaler les défauts.

La formation dans d'autres sujets spécifiques à la sécurité doit inclure l'EPI (par exemple, travail en hauteur, sécurité électrique et accès aux espaces confinés)

Les dossiers de formation seront disponibles pour examen par les auditeurs ou les inspecteurs.



1.3 Inspection, maintenance et stockage des EPI

Les utilisateurs d'EPI doivent inspecter, entretenir et stocker les EPI conformément aux instructions du fabricant et aux exigences réglementaires locales, et, en leur absence, aux normes internationales reconnues.

Les utilisateurs doivent inspecter leur EPI au moins un jour avant chaque utilisation.

Si les utilisateurs trouvent l'EPI défectueux ou endommagé, ils doivent le retirer du service, le remplacer et arrêter l'activité jusqu'à ce qu'il soit remplacé.

Les chefs d'équipe / PICW doivent s'assurer que les équipements de protection individuels défectueux ou endommagés en fin de vie soient détruits et rendus inutilisables avant leur élimination.

1.4 Types d'EPI

En plus de l'évaluation des risques, les responsables, chefs d'équipe / PICW et utilisateurs d'EPI doivent veiller aux éléments suivants :

1.4.1 Protection de la tête

Choisissez la protection de la tête (c'est-à-dire des casques de sécurité industriels ou de style alpinisme pour les travaux en hauteur) en fonction du risque d'impact, de pénétration, d'exposition électrique ou de chute d'objets.

Portez une protection de tête nivelée et ajustée pour assurer un ajustement sûr. Ne portez pas de protection de tête inclinée vers l'arrière, sur le côté ou perchée.

Utilisez des casques de sécurité lorsqu'il y a un risque de chute d'objets. Les cascades ne sont jamais un substitut dans ce cas.

1.4.2 Protection des yeux et du visage

Ce document couvre les protections oculaires et faciales contre les impacts (par exemple, débris volants, étincelles, équipements sous tension), chimiques (par exemple, éclaboussures liquides, vapeur, fumées) et les risques liés aux radiations (par exemple, rayonnement ultraviolet ou infrarouge).

Consulter l'évaluation des risques, les paramètres et directives du fabricant, ainsi que l'expérience utilisateur des EPI pour choisir la protection des yeux et du visage (c'est-à-dire lunettes de sécurité, lunettes de protection ou protection oculaire accompagnées d'une visière).

Utiliser toujours des visières en complément de la protection oculaire, pas en remplaçant.

Lorsque cela est applicable, évaluer la compatibilité des protections oculaires et faciales avec d'autres équipements de protection individuelle (par exemple, casques, casques et respirateurs).



Les lunettes de prescription doivent respecter les normes réglementaires locales applicables ainsi que les normes nationales ou internationales reconnues dans les domaines où la protection oculaire est obligatoire. Seuls les personnels temporaires ou visiteurs doivent porter des lunettes de protection par-dessus les lunettes.

Les lunettes de sécurité teintées ne sont pas autorisées à l'intérieur.

1.4.3 Protection des mains et des bras

Ce document traite de la protection des mains et des bras contre les risques mécaniques (par exemple, arêtes tranchantes, outils, machines), thermiques (par exemple, surfaces ou environnements chauds et froids), chimiques et biologiques.

Consultez les paramètres d'évaluation des risques, le fabricant et l'expérience utilisateur des EPI pour sélectionner une protection de main appropriée.

La protection des mains doit être adaptée à la taille de l'utilisateur.

Lorsque la protection des mains est contaminée par des matériaux dangereux ou des produits chimiques, les utilisateurs doivent les éliminer conformément aux réglementations locales ou aux normes internationales reconnues.

N'utilisez pas de crèmes ou de lotions barrières en remplacement des gants résistants aux produits chimiques.

1.4.4 Protection auditive

Portez une protection auditive (c'est-à-dire des bouchons d'oreilles, des casques d'oreilles ou des capuchons de canal) lorsqu'il n'est pas possible de réduire le niveau de bruit en dessous des exigences réglementaires locales ou de 85 décibels dans l'échelle A (dBA), selon la valeur la plus basse.

Les utilisateurs doivent s'assurer que leur protection auditive est correctement adaptée. Pour les bouchons d'oreilles, ils doivent créer un joint hermétique avec le conduit auditif. Pour les casques d'oreilles, ils doivent couvrir complètement l'oreille externe ou la papillonne.

Les utilisateurs doivent porter une double protection auditive — c'est-à-dire l'utilisation de casques d'oreilles au lieu de bouchons — lorsqu'il n'est pas possible de réduire le niveau de bruit en dessous des exigences réglementaires locales ou à 95 dBA, selon la valeur la plus basse.

1.4.5 Protection respiratoire

Ce document couvre la protection respiratoire, qu'il s'agisse de plaquages filtrants ajustés et de respirateurs purificateurs d'air, utilisés pour protéger le porteur des contaminants aériens, y compris les particules, les gaz et les vapeurs.



Les masques chirurgicaux ou les masques médicaux, principalement destinés à protéger les autres contre les émissions du porteur, ne constituent pas une protection respiratoire au sens de ce document.

Les respirateurs d'air (par exemple, appareils respiratoires autonomes ou respirateurs d'avion) ne sont pas visés par ce document. Si une évaluation des risques la juge nécessaire, référez-vous à un expert en matière environnementale, santé et sécurité (EHS SME) et suivez les exigences réglementaires locales.

Consultez l'évaluation des risques, la concentration potentielle ou mesurée du contaminant, les paramètres et directives du fabricant, ainsi que les exigences réglementaires applicables pour sélectionner la protection respiratoire appropriée.

La protection respiratoire doit être adaptée à la taille de l'utilisateur.

Les porteurs de protection respiratoire recevront une formation sur le moment de remplacer les plaquages jetables filtrants ou les filtres purificateurs d'air.

Respectez les conditions applicables pour les utilisateurs de la protection respiratoire lorsque la réglementation locale l'exige. Les prérequis peuvent inclure des évaluations médicales, des tests d'ajustement et une formation.

Les poils faciaux ou d'autres affections qui gênent la jointure d'un respirateur ajusté ne sont pas autorisés pendant l'utilisation.

1.4.6 Vestes/équipements haute visibilité

Les utilisateurs doivent porter un équipement haute visibilité par-dessus tous les autres vêtements et veiller à ce que les harnais, sacs à dos ou autres équipements ne les gênent pas.

Les équipements haute visibilité doivent être adaptés à la taille de l'utilisateur.

Les gilets réfléchissants à bretelles ou uniquement à sangles, qui sont constitués uniquement de matériaux réfléchissants sans fond fluorescent (par exemple, des designs en X-back ou harnais), ne sont pas autorisés.

Si les bandes réfléchissantes montrent des signes de décoloration, remplacez l'engrenage sans mettre l'ouvrier en danger.

1.4.7 Protection du pied et de la cheville

La protection des pieds est nécessaire lorsqu'il y a un risque de chute ou de roulement d'objets, de marche sur des surfaces inégales, humides ou glissantes, de grimper à des échelles, ainsi que de perforations ou de perçages de la semelle.

La protection des pieds doit être adaptée à la taille de l'utilisateur.

Lorsque l'évaluation des risques nécessite des bottes (pour prévenir les blessures à la cheville), les porteurs doivent les lacerer, serrer ou attacher jusqu'en haut.



2 Responsabilités

2.1 Entraîneur

- Veiller à ce que les évaluations des risques pour toutes les activités relevant de leur responsabilité identifient les exigences en matière d'EPI.
- Planifier une formation aux EPI et des séances de remise à niveau périodiques selon les besoins.
- Surveiller le respect des exigences de cette instruction et prendre des mesures correctives en cas de non-conformité.
- Soutenir et responsabiliser les chefs d'équipe/PICW pour faire respecter l'utilisation systématique des EPI de manière cohérente.
- Sécuriser le budget et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre toutes les exigences de cette instruction.

2.2 Chef d'équipe / Responsable des travaux (PICW)

- Réaliser des évaluations des risques pour déterminer les besoins appropriés en EPI.
- Effectuez des contrôles d'équipement de protection individuelle préalables à la tâche avec les membres de l'équipe.
- Superviser directement l'utilisation de l'EPI au quotidien afin d'assurer une application correcte et régulière.
- Signalez les carences en EPI, équipements endommagés ou lacunes de formation au Manager ou au SME EHS.
- Renforcez les politiques d'EPI lors des conférences sur la boîte à outils et des réunions sur la sécurité.
- Encouragez les utilisateurs d'EPI à revenir sur l'ajustement, le confort et l'adéquation.

2.3 Utilisateur d'EPI (employés et fournisseurs)

- Assistez à toutes les sessions obligatoires de formation aux EPI et suivez les instructions du fabricant et de l'entreprise.
- Inspectez l'EPI avant l'utilisation et signalez immédiatement tout défaut ou dommage.
- Portez correctement les EPI et suivez systématiquement les évaluations des risques et les exigences du site.
- Maintenez l'EPI en bon état et stockez-le selon les consignes.
- Ne modifiez pas, ne modifiez pas et ne partagez pas d'EPI avec d'autres.
- Informez le chef d'équipe / PICW ou le SME EHS de toute difficulté ou inconfort avec les EPI.

2.4 Personnel de santé et sécurité au travail

- Soutenir les évaluations des risques pour déterminer les besoins en EPI appropriés.



- Fournir des conseils techniques et une formation sur la sélection, l'utilisation et l'entretien des EPI.
- Surveiller les évolutions réglementaires et les meilleures pratiques du secteur pour les normes EPI .
- Assister les managers et les chefs d'équipe / PICW à gérer la conformité aux EPI et à résoudre les problèmes.
- Superviser l'assurance qualité des EPI, les protocoles d'inspection et la gestion des stocks.

3 **Références**

N/A

4 **Informations sur le changement**

1. Révision majeure de toutes les sections et ajout de nouvelles sections.